

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2750

commission principale : développement économique

objet : **Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Financement de la tête de réseau et de son programme "Preuve du concept" à la fondation Léa et Napoléon Bullukian**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les actions en faveur des sciences de la vie

La Communauté urbaine a fait le choix d'une politique volontariste en faveur de la filière biotechnologie-santé avec l'ambition de positionner Lyon parmi les cinq principaux pôles européens les plus dynamiques d'ici trois ans, parmi Oxford, Cambridge, Heidelberg, Munich, Swiss Biotech ou Medicon Valley. Ce choix a été confirmé dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise.

D'importants moyens ont été mobilisés pour encourager le développement d'un pôle biotech-santé en Rhône-Alpes avec, notamment :

- l'organisation à Lyon du Forum mondial des sciences du vivant, de BioVision et de sa convention d'affaires, BioSquare,
- la mise en place d'un programme d'immobilier dédié aux activités de biotechnologies, en particulier Bioparc Lyon, situé au cœur du pôle santé Rockefeller,
- la création du service Lyon BioAdvisor,
- le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes officiellement lancé en décembre 2002.

L'engagement marqué des collectivités aux côtés des entreprises et acteurs de la recherche s'est illustré récemment par la réponse conjointe de Lyon et Grenoble à l'appel à projets lancé par le gouvernement en novembre 2004 pour faire émerger en France des pôles de compétitivité. Lyon et Grenoble ont déposé un dossier de candidature Lyon-Biopôle, centre d'excellence mondial en diagnostic et vaccin.

Par ailleurs, la Communauté urbaine, la Région ainsi que la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est ont conjointement pris l'initiative d'inaugurer le premier réseau européen de coopération en sciences de la vie, l'EuroBioCluster Sud. Cette initiative vise à articuler les forces politiques, économiques et scientifiques regroupées autour de l'axe Barcelone-Heidelberg afin de développer des actions en commun.

Le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes

Issu d'une initiative concertée entre le ministère de la recherche et de la santé, la région Rhône-Alpes, le conseil général du Rhône et la Communauté urbaine ainsi que toute la communauté académique et industrielle locale, le projet Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes a été lancé avant même le lancement du plan cancer national en mars 2003. Il est à présent un des sept cancéropôles français labélisés. En novembre 2004, le Cancéropôle a présenté son plan d'action et d'organisation, avec un budget estimé à 60 M€, dans le cadre du volet économique du contrat d'agglomération entre la Communauté urbaine, la Région, le Conseil général et l'Etat.

Le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes est un réseau de recherche dans le cadre du plan cancer. Il a pour objectif de fédérer les différents acteurs de la cancérologie de Rhône-Alpes et d'Auvergne autour de la lutte contre le cancer en développant une stratégie de mise en réseau des acteurs des hôpitaux, des établissements de recherche, des universités et des établissements d'enseignement supérieur et d'industriels autour de plates-formes technologiques basées à Lyon, Grenoble et Saint Etienne. Il rassemble 123 unités de recherche en cancérologie, 1 700 chercheurs et un club de 35 industriels.

Le bilan 2004 du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes

L'année 2004 a été une année de structuration pour le Cancéropôle en terme d'organisation de la gouvernance, de définition des programmes de recherche et développement (R&D), de mise en réseau et de plan de financement. Le comité de pilotage du 29 novembre 2004 a entériné les éléments de structuration sur la période 2005-2007.

Organisation et structuration de la gouvernance

La structure juridique du Cancéropôle est une fondation abritée dans la fondation Bullukian. Le Cancéropôle se structure autour d'une tête de réseau composée d'une déléguée générale, d'un directeur scientifique et de quatre personnes sur des postes de développement industriel, de communication et d'administratif.

Le Cancéropôle s'organise avec plusieurs groupes de travail : le comité scientifique avec son président Christian Bréchet (directeur général de l'Inserm), le Club des industriels avec son président Gilles Aberici (Président de OPI), le comité technique-des académiques, le comité d'orientation stratégique et le comité des financeurs.

Structuration des projets et des plates-formes

Le projet de plates-formes a été écrit et soumis à l'avis du conseil scientifique et structure le Cancéropôle autour de la mise en place de :

- quatre plates-formes à Lyon (Lyon "est" sur la génomique fonctionnelle au sein du centre Léon Bérard et de pharmacogénomique à l'hôpital Edouard Herriot-Lyon sud sur l'épigénétique) et à Grenoble (protéomique),
- deux thématiques de santé publique à Saint Etienne (création du centre régional de ressources en santé publique et en prévention) et avec le Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS (projet de centre européen d'épidémiologie),
- deux projets transversaux (Centre de ressources biologiques et Preuve du concept).

L'Auvergne a été accueillie au sein du Cancéropôle et son acronyme est désormais Clara pour Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes. Il introduit une nouvelle thématique sur la nutrition et le cancer.

Les premiers projets approuvés par Clara sont les plates-formes de Lyon et Grenoble, le projet européen en épidémiologie porté par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), le financement des deux thématiques transversales (projet de Centre de ressources biologiques et de Preuve du concept) et le financement de la tête de réseau.

Les prochaines étapes vont conduire à confirmer l'engagement du projet stéphanois et à affiner le projet avec l'Auvergne autour de nutrition et cancer.

L'arrivée de l'Auvergne, le développement du pôle stéphanois et la perspective d'un pôle de compétitivité axé sur les pathologies infectieuses conduisent le comité scientifique, le comité des académiques et le club des industriels à proposer une réflexion sur trois nouveaux axes :

- la nutrition et le cancer, axe piloté par la plate-forme de Clermont-Ferrand,
- la santé publique, axe piloté par la plate-forme de Saint Etienne,
- les maladies infectieuses et le cancer pour lesquels il existe de réelles opportunités de synergies sur Lyon et ses structures de recherche.

Clara a également répondu à l'appel d'offre national Projets émis par l'Etat pour l'ensemble des Cancéropôles. Cinq projets ont été retenus au niveau national pour un montant financier total de 2,1 M€.

Un renforcement de la participation des industriels au projet Clara a été encouragé afin de favoriser les projets de transfert et d'aider à la valorisation des découvertes obtenues dans les laboratoires académiques et de faciliter le développement de projets industriels à visée diagnostique et thérapeutique dans le domaine du cancer.

Le Club des industriels est aussi une structure-clé où s'élabore, avec le comité des académiques, la stratégie de recherche mixte industrielle et académique et notamment la mise en place de l'outil Preuve du concept.

Plan de financement

Les propositions de financement prévoient un budget de 60 M€ dans le cadre du contrat d'agglomération, pour la période 2004-2008, entre l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général et la IFA Communauté urbaine. L'Auvergne qui a été accueillie au sein du Cancéropôle s'est engagée à apporter 10 M€ supplémentaires. Les collectivités locales de Grenoble et de Saint Etienne vont s'engager également à compléter les financements attribués jusqu'ici.

Le programme 2005 du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes

Le programme 2005 de Clara se compose des actions principales suivantes :

- la réalisation des missions de la tête de réseau Clara dont le projet Preuve du concept (voir ci-après le détail des actions),
- l'intégration sur les plans administratifs et scientifiques de l'Auvergne dans le programme Clara,
- la mise en œuvre des plate-formes et des thématiques validées et leur réalisation 2005 comme planifiée,
- la communication de Clara,
- la valorisation des recherches sur le cancer et le transfert technologique avec le rôle important du Club des industriels.

Missions de la tête de réseau

Les missions de la tête de réseau de Clara se composent des actions suivantes :

- préparer la stratégie de Clara et la soumettre au comité d'orientation stratégique (COR) et au comité des financeurs,
- décliner la stratégie en projets et en actions et programmer leur mise en œuvre,
- superviser les projets et les réalisations des plates-formes et faire des recommandations au COR et au comité des financeurs,
- encadrer, animer et coordonner les activités et les projets du réseau,
- assurer le routage et la supervision des financements accordés,
- assurer l'évaluation ex-post de la mise en œuvre de la stratégie, la soumettre au COR et au comité des financeurs,
- s'assurer de l'audit et de la certification annuelle des comptes avec la fondation Bullukian,
- produire un rapport annuel d'activité de Clara,
- assurer la communication de Clara.

En 2005, la tête de réseau se fixe les objectifs suivants :

- accompagner le développement des plates-formes régionales. L'équipe joue un rôle d'interface entre les responsables des plates-formes et les collectivités financeurs. Elle veille à favoriser les coopérations transversales des plates-formes entre elles et entre les plates-formes Cancer et les autres initiatives lancées dans le domaine de la santé,
- piloter les projets transversaux qui relèvent de sa responsabilité propre, à savoir, le projet de centre de ressource biologique et le projet "Preuve du concept",
- s'assurer que le Cancéropôle répondra efficacement, de manière cohérente et coordonnée aux appels d'offre, nombreux, de l'Institut national du cancer et de la nouvelle Agence nationale de la recherche,
- faire passer au niveau national les priorités défendues par le Cancéropôle,
- préparer son insertion dans les problématiques et les négociations européennes. Son action test sera d'être associée à un important projet cancer au titre des réseaux d'excellence, qui sera piloté, sur le plan scientifique, par le professeur Jean-Yves Blay, directeur scientifique du Cancéropôle (projet réseau d'excellence sarcome, 9 M€ attendus).

Programme Preuve du concept

Le programme "Preuve du concept" (PDC) a été validé par le conseil scientifique de Clara. Sa définition et sa mise en œuvre sont confiées à la tête de réseau de Clara.

Le programme "Preuve du concept" a pour objectif d'amener un projet de R&D en cancer (thérapeutique, diagnostic, technologie médicale) à un stade où une entreprise peut en assurer le reste du développement. Il s'agit d'une preuve de concept préclinique ou clinique amont (jusqu'à la phase IIa). Le projet doit être co-porté par un partenaire académique (ou clinique) et une entreprise.

Ce programme procure une aide pour élaborer des projets et des partenariats, un cofinancement et une expertise en management de projet et de partenariat. Elle est complémentaire des principales aides à l'innovation qui s'adressent aux entreprises (Anvar, Crédit impôt recherche, etc.).

Déjà un premier projet pilote a été examiné dans le cadre de la définition de ce programme et a permis de préciser le fonctionnement de ce dispositif.

Ce programme répond à un besoin de financement et d'accompagnement sur des phases très amont de R&D en cancer. En effet, ces étapes sont très mal financées car ni l'industrie pharmaceutique, ni les capitaux risqués ou fonds d'amorçage ne prennent facilement de risques à un stade aussi précoce. Une difficulté supplémentaire provient également du nombre de partenariat et de la variété des interactions dans les projets. Le management des projets et des partenariats devient alors aussi un facteur-clé de succès pour l'issue positive des phases de développement.

Dans ce contexte, les projets "Preuve du concept" se conforment aux bonnes pratiques de management de projet avec des organes de pilotage et de gestion, une gestion de projet avec planification, jalons, livrables, un budget et un système de suivi et d'évaluation.

Le budget 2005

Dans le cadre des missions de la tête de réseau et de l'équipe allouée à celles-ci le budget prévisionnel 2005 est de à 2 589 537 € :

- fonctionnement	1 248 545 €
- gestion-Hébergement	62 427 €
- projet CRB	489 027 €
- preuve de concept	789 538 €

Les recettes proviennent de la Région, du Conseil général, de l'Etat et de la Communauté urbaine. Celle-ci apportera 650 000 € dont 300 000 € pour la tête de réseau et 350 000 € pour le projet "Preuve du concept."

Les critères d'évaluation de l'action de Clara

- le nombre de collaborations effectives entre entreprises et académique-clinique (exogènes et endogènes) et la qualité de ses coopérations,
- le nombre de coopérations en terme de brevets, contrats, licences, redevances,
- le nombre d'emplois générés (direct et indirect),
- l'atteinte des jalons fixés par chaque plate-forme et thématique et respect du budget,
- le développement de liens au sein du réseau Lyon BioAdvisor et avec LyonBiopôle.

Plus spécifiquement pour le programme "Preuve du concept", les critères peuvent être :

- le nombre de projets financés,
- le nombre de projets en phase de développement clinique ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention pour l'année 2005 avec la fondation Léa et Napoléon Bullukian.

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle de 650 k€ en 2005 dont pour le fonctionnement de la tête de réseau 300 000 € et 350 000 € pour la mise en œuvre du programme "Preuve du concept" par la Communauté urbaine à la fondation Léa et Napoléon Bullukian.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 380 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,